

Accueil de loisirs

Avril
2019

- **Inscriptions Seclinois**

du mercredi 6 au mercredi 20 mars 2019 inclus

- **Pré-inscriptions extérieurs** (en fonction des places disponibles)

jeudi 21 et vendredi 22 mars 2019

- **Lieu d'inscription**

Service des affaires scolaires, Hôtel de ville, 89 rue Roger-Bouvry à Seclin

- **Se munir**

- de votre numéro d'allocataire CAF

- d'un justificatif de domicile

Afin de garantir un accueil de qualité, il est indispensable d'avoir des effectifs prévisionnels fiables. A ce titre plus aucune inscription ne sera prise en dehors des dates établies.

Merci de votre compréhension.

Du lundi 8 au vendredi 19 avril 2019 midi

- **Horaires de fonctionnement**

Pour tous les centres sauf l'accueil 12-17 ans, l'accueil échelonné le matin de 8h45 à 9h30 et départ le soir de 16h45 à 17h15

Un accueil péri AL à partir de 7h le matin et jusqu'à 19h le soir est proposé aux enfants dont les deux parents travaillent.



Pour l'accueil 12-17 ans au Foyer Gérard Philipe, accueil de 8h45 à 18h.

Arrivée échelonnée de 8h45 à 9h30. Départ échelonné de 17h à 18h. Il n'est pas prévu d'accueil péri AL pour cette tranche d'âge (Merci de contacter le Service Enfance Jeunesse Insertion en cas de difficulté).

Modalité d'inscription voir ci-dessous

Tarifs

QF	Accueil de Loisirs 1/2 journée	Accueil de Loisirs journée + repas	Forfait 5 jours 5 repas d'accueil + 5 repas	Accueil Péri AL		
				matin et soir	Matin 7h / 8h45	Soir 17h15 / 19h
0 à 153	0.58	1.61	8.05	2.80	1.00	2.00
154 à 369	0.70	2.60	13.00	3.20	1.20	2.40
370 à 499	0.72	2.74	13.70	3.30	1.50	2.50
500 à 534	0.73	2.76	13.80	3.30	1.50	2.50
535 à 700	0.75	3.70	18.50	3.80	1.50	2.80
701 à 800	0.76	4.02	20.10	4.30	1.80	2.80
801 à 1000	0.88	4.36	21.80	4.30	2.00	2.80
1001 à 1200	1.06	4.92	24.60	4.50	2.00	3.00
+ 1200	1.19	5.38	26.90	4.50	2.00	3.00
extérieur à la commune	5.48	15.16	75.80	8.00	3.50	5.00

Facturation : Le tarif des accueils de loisirs comprend la journée d'accueil à laquelle s'ajoute le prix du repas. Le dernier jour d'accueil (le vendredi 19 avril) est facturé en demi-journée sans repas.

La facturation se fait par semaine indivisible et sur la base des inscriptions. Toute absence non justifiée d'un certificat médical ou d'un cas de force majeure ne pourra être prise en compte.

LIEUX D'ACCUEIL

- **AL maternelles, accueil des enfants scolarisés en maternelle :**

à l'école Louise Michel
Rue de Wattiechart

Tel : 03.20.90.06.42

- **AL 6/7 ans, accueil des enfants scolarisés en CP et CE1**

à l'école Paul Langevin
Rue Guy Môquet

Tel : 03.20.32.51.83

- **AL 8/11 ans, accueil des enfants scolarisés en CE2, CM1, CM2 et 6^{ème} (- de 12 ans)**

à l'école Adolphe Dutoit
Rue Pablo Picasso

Tel : 03.20.32.85.00

- **AL 8/11 ans, accueil des enfants scolarisés en CE2, CM1, CM2 et 6^{ème} (- de 12 ans) « à dominante sportive »**

à Jeun'espace,
Espace Communal Mouchonnière

Tel : 03.20.32.61.66

- **AL 12/17 ans**

au Foyer Gérard Philipe
Parc de la Ramie
Rue des Martyrs de la Résistance
Tél : 03.20.32.20.87

- **accueil à la journée**
inscription au Service
des Affaires scolaires

- **accueil l'après-midi**

Les dossiers d'inscription sont à retirer au château Guillemaud ou dans les structures de quartier (autorisation parentale obligatoire pour fréquenter le centre).

Accueil échelonné de 13h30 à 14h et départ échelonné de 17h à 18h.

En cas de sortie, les horaires seront précisés sur place.

Assurance : la ville est assurée en responsabilité civile pour les différentes activités organisées dans le cadre des accueils. Nous vous conseillons de souscrire une assurance complémentaire pour votre enfant.